

**Procès-verbal de la réunion du 5 juin 2021
du Conseil régional du mieux-être (CRME) pour le Sahtu
(10 h à 16 h à Norman Wells aux TNO par téléconférence)**

N°	Point	Remarques
1.0	Ouverture de la séance par la présidente.	10 h 10
2.0	Réflexions et prière	
	Prière récitée par Gina Dolphus. La présidente a demandé un moment de silence en mémoire de la récente découverte des 215 enfants autochtones sur le site de l'ancien pensionnat de Kamloops en Colombie-Britannique.	
3.0	Participation	
	<p><u>Membres présents</u> : Gina Dolphus – présidente du CRME Brenda T'Seleie-Pierrot Dorathy Alberta – membre du CRME Mireille Hamlyn – chef de l'exploitation à l'ASTNO pour la région du Sahtu Bambi Duncan – adjointe administrative à la chef de l'exploitation (secrétaire de la réunion) Par vidéoconférence : Andrea Modeste – membre du CRME Irene Kodakin – membre du CRME</p> <p><u>Invitées</u> : Nathalie Nadeau – directrice générale du mieux-être des enfants, des familles et des collectivités Kristy Jones – directrice territoriale du mieux-être des enfants, des familles et des collectivités</p>	
4.0	Adoption de l'ordre du jour	
	<p><i>Le Conseil présente une motion d'approbation de l'ordre du jour de la réunion du 5 juin 2021 :</i></p> <p>Motion 03-21 Motion proposée par Dorathy Alberta, appuyée par Andrea Modeste. Toutes sont en faveur. La motion est adoptée.</p>	
5.0	Présentation(s)	Mesure
	<p>Présentation sur le mieux-être des enfants, des familles et des collectivités : portefeuille des services de placement des enfants et des jeunes Lors de la réunion précédente, Nathalie Nadeau, directrice générale du mieux-être des enfants, des familles et des collectivités, a présenté une mise à jour sur les services à l'enfance et à la famille. En plus des récents changements dans la façon dont les services seront fournis et de la nouvelle structure de l'ASTNO,</p>	

la DG a souligné la nouvelle loi fédérale (projet de loi C-92), notre démarche pour aborder ce changement de pratique aux TNO, ainsi que les prochaines étapes de réforme du système.

À la demande des membres du CRME, Kristy Jones, directrice territoriale du mieux-être des enfants, des familles et des collectivités, et qui supervise le portefeuille des services de placements des enfants et des jeunes, a présenté une mise à jour au conseil en parlant particulièrement des prochaines étapes dans la réforme des services de placement. Voici les principales considérations sur ces changements :

- La législation fédérale en vigueur en janvier 2020 exige que TOUTES les provinces et TOUS les territoires fassent évoluer leurs systèmes en fonction de la loi C-92;
- Les constats et les conséquences concernant la rafle des années 1960;
- Soutenir l'appel à l'action n° 1 de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) selon lequel tous les paliers de gouvernement s'engagent à réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge;
- Commencer à remédier à l'héritage de problèmes systémiques et améliorer les pratiques de prestation des services.

On prévoit un virage vers les services de prévention et de protection. On veut :

- affirmer les fondements de la prévention et de l'intervention précoce;
- garantir la capacité des enfants et des jeunes autochtones à rester avec leurs familles et dans leurs collectivités;
- permettre aux enfants et aux jeunes autochtones de recevoir des services appropriés sur le plan culturel et de grandir en immersion dans leurs collectivités et leur culture;
- appliquer le principe de l'intérêt de l'enfant dans le contexte des prises de décisions et en fournissant des services à l'enfance et à la famille pour les enfants autochtones;
- fournir un cadre qui facilite l'exercice de la compétence des collectivités autochtones dans les services à l'enfance et à la famille;
- reconnaître l'importance de tisser des liens avec les familles, les membres de la famille élargie et les entités gouvernementales autochtones.

Le virage de la pratique comprend ceci :

- On doit aviser les parents, les fournisseurs de soins et les entités gouvernementales autochtones avant de prendre des « mesures importantes ».
- Les parents, les familles et les collectivités doivent être considérés comme la première et la meilleure option de soins.
- Les travailleurs des services sociaux communautaires doivent s'engager dans la planification de tout placement à l'extérieur du foyer familial et offrir des ressources pour encourager :
 - l'attachement et les liens affectifs avec les parents et les membres de la famille autochtone de l'enfant;
 - le respect envers la culture de l'enfant et la continuité avec cette culture, ainsi que la réévaluation constante de la situation pour conserver l'unité familiale.

On change la structure pour d'améliorer les pratiques actuelles de prestation de services :

- On se dévoue et on assume la responsabilité et la surveillance de tout placement d'enfant et de jeune;
- L'objectif prioritaire est la réunification (p. ex., famille biologique, famille élargie, collectivité);
- Les plans de réunification seront personnalisés et adaptés à chaque enfant ou jeune par du soutien intégré;
- Au minimum, tous les enfants et les jeunes auront des plans culturels complets conçus pour garantir des liens avec la famille, la collectivité et la culture;
- On se dévouera pour mettre en œuvre des services et des programmes dans le territoire afin d'appuyer le traitement des enfants, des jeunes et des familles.
- La directrice territoriale, Crystal Craig, s'occupe du portefeuille des services de placement des enfants et des jeunes. Les supérieurs immédiats superviseront la qualité des placements familiaux et du processus d'adoption et ils s'assureront que les travailleurs soient formés pour favoriser la réunification et le respect des valeurs culturelles.

En plus de quelques autres statistiques, il a été relevé qu'au cours des six derniers mois, on a ouvert huit foyers d'accueil en famille élargie dans la région du Sahtu et on est en voie d'en ouvrir trois autres, la majorité d'entre eux étant des foyers d'accueil temporaires ou en famille élargie. Des dispositions impliquant des familles de substitution ont également été appuyées pour empêcher que les enfants soient placés avec le consentement des parents.

Mme T'Seleie-Pierrot a relevé que beaucoup de personnes se disent frustrées du manque d'accès à l'information détenue par les services sociaux. Cela concerne plusieurs adultes qui avaient été placés et qui essaient maintenant de trouver des documents pour étoffer différentes revendications. Kristy Jones a répondu que ses services sont conscients de ces problèmes et qu'ils travaillent pour rendre ces processus moins lourds. Certains travailleurs sociaux ont aidé quelques clients à formuler ces demandes ou à remplir les formalités pour obtenir des documents par le biais des tribunaux. Kristy Jones s'est engagée à continuer à signaler ces enjeux.

Mme Dolphus voulait savoir à quel moment ces travaux commenceront dans les collectivités. Kristy Jones a indiqué que ces travaux étaient déjà amorcés. Il y a eu des discussions préliminaires avec l'ASTNO, les gouvernements locaux et le personnel pour assurer un processus collaboratif.

Mme T'Seleie-Pierrot a demandé si des mesures de soutien précises seront en place pour les personnes dont les enfants ont dû être placés et qui travaillent pour les reprendre. Pour plusieurs, le coût du processus pour ravoir leurs enfants est exorbitant. Nathalie Nadeau a affirmé que si les clients sont éprouvés par ce processus, etc., de bien vouloir les orienter vers les services à l'enfance et à la famille afin qu'on détermine comment mieux les soutenir.

	<p>Mme Alberta, qui est actuellement parente de famille d'accueil dans la région du Sahtu, a noté qu'elle a connu une expérience positive dans la majeure partie du processus. Cependant, la plus grande difficulté a été d'avoir accès au soutien en santé mentale. C'est très difficile lorsque le roulement de personnel empêche de stabiliser les soins, qu'on ne peut pas établir de lien de confiance et que la guérison ne peut pas commencer. De façon générale, la priorité absolue devrait être la prévention, mais encore une fois, c'est difficile dans les collectivités dénuées de services, en particulier pour les programmes de garde parascolaire.</p>	
6.0	Examen, approbation et affaires découlant du procès-verbal de la dernière réunion	Mesure
	<p><i>Le Conseil présente une motion d'approbation du procès-verbal de la réunion du 27 février 2021 :</i></p> <p>Motion 04-21 Motion proposée par Brenda T'Seleie-Pierrot. appuyée par Dorathy Alberta. Toutes sont en faveur. La motion est adoptée.</p>	
	PAUSE-DÎNER	PAUSE DE 12 h 15 À 13 h
7.0	Examen des mesures à prendre	Mesure
	<p>Veillez vous reporter à la liste de mesures à prendre distribuée avec l'ordre du jour.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point n° 1 – En cours. Point permanent à l'ordre du jour. • Point n° 2 – En cours. Point permanent à l'ordre du jour. • Point n° 3 – En cours. Point permanent à l'ordre du jour. • Point n° 4 – En cours. Point permanent à l'ordre du jour. • Point n° 5 – En cours. Point permanent à l'ordre du jour. • Point n° 6 – En cours. • Point n° 7 – Actuellement en attente. Aucune nouvelle. 	
8.0	Projets et priorités	Mesure
	<ul style="list-style-type: none"> • Combiné au rapport de la chef de l'exploitation. Veillez vous reporter à la liste des priorités communiquée avec l'ordre du jour. 	
9.0	Nouvelles et rapport de la présidente	Mesure
	<ul style="list-style-type: none"> • La présidente est absente; reporté à la prochaine réunion. 	
10.0	Rapport de la chef de l'exploitation	Mesure
	<p>Nouvelles sur les principales initiatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipe de soins intégrés à Fort Good Hope • Programmes et services de Colville Lake • Déploiement de la vaccination contre la COVID dans la région du Sahtu, y compris pour les 12 à 17 ans. • Rapport sur les écarts du 4^e trimestre • Embauche d'un nouveau gestionnaire régional de l'exploitation • Recrutement d'un gestionnaire régional des centres de soins communautaires et d'un gestionnaire régional des soins continus 	

Modification importante des politiques

- Réaction à la pandémie de COVID-19 – en cours
- Des réunions hebdomadaires de l’ASTNO servent à rester au courant des exigences liées à la COVID.
- Réunion sur l’état de préparation aux inondations dans le Sahtu
- Transfert de propriété de l’immeuble dédié au mieux-être de Déline entre la Société d’habitation et le gouvernement de Déline Got’ine – Entente de services en attente

Nouvelles sur le plan opérationnel de l’ASTNO

- Services à l’enfance et à la famille de l’ASTNO – Placement familial – Présentation prévue à l’ordre du jour.
- Reprise du programme de visite dentaire en janvier 2021. Les membres des collectivités du Sahtu peuvent se rendre à Norman Wells pour obtenir des soins avec l’approbation des responsables des soins de santé non assurés (SSNA). Le personnel affecté au programme de SSNA cherche des moyens de substitution pour appuyer les services dentaires jusqu’à ce que les visites puissent reprendre.
- L’initiative de dépistage du cancer colorectal est amorcée.
- Examen des statistiques de Medivacs et des statistiques sur les risques de suicide.

Les activités d’interaction avec le public

- Le gestionnaire régional en santé mentale et lutte contre les dépendances et des services à l’enfance et à la famille est en visite à Déline pour appuyer les programmes et services en santé mentale et lutte contre les dépendances. Discussion en cours avec le gouvernement de Déline Got’ine et réunions interagences.
- Visites de la chef de l’exploitation et du gestionnaire régional de l’exploitation communautaire :
 - Colville Lake – 19 avril 2022
 - Norman Wells – 22 avril 2021 (chef de l’exploitation seulement)
 - Fort Good Hope – 29 avril 2021
 - Déline – 6 mai 2021
 - Tulita – en attente en raison des inondations au moment de la visite prévue

	<p>Autres informations notables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déline : <ul style="list-style-type: none"> - Travailleur en protection de la famille : Poste vacant - Coordonnateur des services à la clientèle (préposé) : soutien en place • Tulita <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller en santé mentale et lutte contre les dépendances : sur une affectation provisoire à Déline - Le superviseur de la coordination en santé mentale et lutte contre les dépendances couvre Tulita - Travailleur du programme Familles en santé : Poste vacant • Fort Good Hope <ul style="list-style-type: none"> - Deux travailleurs en services sociaux communautaires : Poste vacant – occasionnel du 8 juin au 8 août; a déjà été dans la collectivité : recrutement en cours - Conseiller en soins à l'enfance et à la jeunesse : Poste vacant – concours amorcé - Aide aux activités : En procédure de concours - Travailleur en protection de la famille : Commence en juillet - Travailleur du programme Familles en santé : A commencé en avril • Norman Wells Centre de santé : <ul style="list-style-type: none"> - Coordonnateur en santé mentale et lutte contre les dépendances : A commencé le 12 avril 2021 - Infirmier praticien : A commencé le 15 mars 2021 - Infirmier en chef des soins à domicile : Recrutement amorcé - Travailleur du programme Familles en santé : Poste vacant - Travailleur en services sociaux communautaires : Employé commençant le 30 juin 2021 - Superviseur des services de prévention : Poste vacant - RSC : Poste vacant • Soins de longue durée : <ul style="list-style-type: none"> - Coordonnateur des activités : En procédure de concours • Bureau régional : <ul style="list-style-type: none"> - Adjoint administratif : En recrutement pour un contrat de 10 mois - Superviseur des services à l'enfance et à la famille : Recrutement commencé - Gestionnaire régional des services à l'enfance et à la famille : Planification d'une couverture d'un an - Gestionnaire régional des centres de santé communautaire : Concours en cours - Gestionnaire régional des soins continus : Concours commencé - Coordonnateur de la gestion de la qualité et des risques : Affecté à Inuvik, a commencé en mai 2021 - Superviseur clinique en santé mentale et lutte contre les dépendances : Concours amorcé 	
11.0	Observations et commentaires des membres des CRME	Mesure

	<ul style="list-style-type: none"> • Mme T'Seleie-Pierrot a examiné les dernières activités à FGH. Elle a relevé qu'on essaye d'y créer une société d'habitation pour remédier à l'état déplorable des logements là-bas. Si cela fonctionne, ce pourrait être quelque chose que les autres collectivités pourraient utiliser. La maison de transition pour hommes sera sur pied et en activité bientôt ce mois-ci et elle devrait être pleine. Mme T'Seleie-Pierrot a également souligné avoir observé que les enfants et les jeunes ont besoin d'une meilleure éducation sur des sujets comme les drogues, les termes populaires ou autres les concernant, ainsi que les dangers des dépendances et comment les reconnaître ou reconnaître les signes d'abus sexuel ou de manipulation. Peut-être inviter la GRC à visiter les écoles à nouveau et à faire des présentations. • Mme Modeste a mentionné qu'il semble encore y avoir beaucoup d'obstacles pour accéder aux ressources et aux programmes. La communication continue d'être déficiente. • Mme Alberta a noté qu'elle s'est efforcée de travailler avec le service des loisirs afin de coordonner des activités pour les enfants et les jeunes pendant l'été, mais a eu de la difficulté à établir des liens avec le coordonnateur. Dans le cadre de son travail, elle travaille avec les jeunes et les enfants grâce à du mentorat, ainsi que des ateliers d'arts traditionnels et vestimentaires. Elle travaille aussi avec différentes organisations pour planifier une retraite pour les jeunes à un moment pendant l'été et elle a consulté le gestionnaire régional des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances. 	
12.0	Questions diverses	Mesure
	<p>Nouvelles au sujet des membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres du conseil ont discuté de la nécessité de nommer un co-président. Une motion pour nommer Brenda T'Seleie Pierrot comme co-présidente a été avancée. <p>Motion 05-21 Motion proposée par Andrea Modeste, appuyée par Irene Kodakin. Toutes sont en faveur. La motion est adoptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil compte actuellement trois sièges vacants. Il y a eu des annonces auprès des membres en automne, mais pas de candidatures. 	
13.0	Réflexions et prière de clôture	Mesure
	Prière de clôture récitée par Gina Dolphus.	
	Levée de la séance	Mesure
	La séance est levée à 16 h 15.	